

A. Description pour chaque action proposée

Intitulé de l'action :

Localisation de l'action :

Période de réalisation de l'action : du |_|_|_|/|_|_|_|/|_|_|_|_|_| au |_|_|_|/|_|_|_|/|_|_|_|_|_|

Contexte général dans lequel s'inscrit l'action : _____

Description précise de l'action : _____

Objectifs précis de l'action faisant l'objet de la présente demande : _____

B. Tableau récapitulatif à remplir avec la liste des différentes actions proposées et demandées

Type d'actions	Critères	Indicateurs	Nombre de réunions	Nombre de participants	Montant unitaire de l'aide	Montant de l'aide
Repérage – Sensibilisation des futurs cédants et des porteurs de projets	Projets multi-partenaires : identification sur un territoire ou sur une filière des cédants sans repreneur connu, par des réunions préparatoires (hors COTI) entre experts, élus, etc. Enquêtes auprès des cédants repérés. Sensibilisation des cédants identifiés sans repreneur. Actions d'une certaine ampleur, sur une aire géographique d'une communauté de communes par exemple. Projet visant au moins 20 cédants sans repreneur.	Attestation de partenariat avec une collectivité ou une filière, Intervenant sur la thématique du repérage de cédants sans repreneur connu, Participation des acteurs : collectifs, filières, structures accompagnatrices, syndicats, etc. Réalisation de diagnostics comprenant le repérage et la sensibilisation.			120€*nombre de cédants sans repreneur repérés et sensibilisés (*)	
	Actions de sensibilisation ou d'information collective des cédants et des PP visant : - à faire venir au PAIT ceux qui n'y sont pas encore allés, - à informer les PP sur le parcours à l'installation, sur la reprise d'une exploitation, sur l'accompagnement individuel possible, - à informer sur la nécessité d'anticiper la transmission de l'exploitation, individuelle ou sociétaire, sur l'accompagnement individuel possible, - sur l'intérêt au moment de la transmission de l'inscription au RDI pour trouver un repreneur.	De 4 à 12 participants, public cible : Porteurs de Projet et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants.			300€ + 50€*nombre de participants	
		De 13 à 25 participants, public cible : Porteurs de Projet et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants.			300€ + (50€*12) + (40€*nbre>12)	
		De 26 à 50 participants, public cible : Porteurs de Projet et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants.			300€ + (50€*12) + (40€*13) + (20€*nbre>25)	
		De 50 et plus participants, public cible : Porteurs de Projet et/ou cédants et/ou tous les apprenants de Terminale Bac pro, BPREA et BTS agricole, hors OPA et autres apprenants.			Forfait 2 000€	
	Interventions dans l'enseignement	Nombre d'interventions auprès des collégiens et/ou apprenants niveau IV minimum			300€/intervention	
	Participation à des forums	Participation à des forums en lien avec la transmission et l'installation uniquement			300€/forum	

(*) sous réserve du respect du protocole de repérage

Type d'action	Critères	Indicateurs	Nombre de réunions	Nombre de participants	Montant unitaire de l'aide	Montant de l'aide
PAIT accueil transmission	Entretien individuel de tous les cédants qui le souhaitent ; Mise en place dans la mesure du possible de binômes de conseillers MSA/ PAIT, les entretiens en binôme étant alors l'occasion d'informer le cédant en même temps sur la transmission de l'exploitation et sur la préparation de la retraite.	Nombre de cédants accueillis en entretien individuel avec la MSA			2H*42€/H*cédant accueillis en entretien individuel	
	Le PAIT peut réaliser des réunions d'information collective des cédants, notamment pour faire passer des informations générales ; mais ce n'est pas son rôle essentiel qui reste l'entretien individuel.	Nombre de cédants ayant participé à une réunion collective Nombre de porteurs de projet et de cédants intégrés au tableau de bord à partir des données remontées par les structures Nombre de conventions signées avec les structures Nombre d'informations, communications faites par structure partenaire			Forfait 7 500 €	
	Le PAIT tient à jour un tableau de bord de tous les cédants repérés dans le département, alimenté par toutes les actions de repérages, toutes les actions de sensibilisation, et par les informations recueillies lors des entretiens individuels au PAIT. Ce tableau de bord permet d'avoir un suivi des cédants.					
	Le PAIT a pour rôle dans son département d'informer tout futur cédant (qui n'a pas manifesté par écrit qu'il y était opposé) des actions collectives de sensibilisation ou d'accompagnement dans la mise en relation avec des porteurs de projet qui peuvent être organisées sur son territoire ou dans sa filière de production par toute structure ayant conventionné avec le PAIT. L'information se fera par voie électronique. Le PAIT relaiera les informations des structures organisatrices aux cédants concernés. Le fonctionnement peut être différent d'un PAIT à l'autre, chaque PAIT faisant au mieux en fonction de la charge des messages à transmettre (Soit le PAIT envoie aux cédants au minimum tous les trimestres le calendrier des manifestations, soit le PAIT envoie au coup par coup les informations aux cédants concernés, ...).					
	Création du tableau de bord de suivi des cédants d'une part, des PP d'autre part.					
	Alimentation de la base.					
Actions d'accompagnement dans la mise en relation Cédants/Repreneurs	Accompagnement collectif dans la mise en relation cédants / repreneurs, de type sessions d'accueil d'actifs, farm dating, réunions de rencontres...	De 4 PP à 10 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 5 à 10 PP			300€ + 50€/nombre de participants	
		De 11 PP à 20 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 11 à 20 PP			300€ + (50€*10) + (40€*nbre>10)	
		De 21 PP à 50 PP et au moins 1 exploitation à reprendre dans le cadre de visites d'exploitation à reprendre 1 cédant pour 1 PP dans le cadre Farm dating, café rencontre de 21 à 50 PP			300€ + (50€*10) + (40€*10) + (20€*nbre>20)	
	Accompagnement individuel dans la mise en relation entre porteur de projet ou cédants suite annonce RDI	1 PP et 1 cédant en présence d'une structure suite annonce RDI			300€/par mise en relation	

Date de mise à jour : janvier 2026

Type d'action	Critères	Indicateurs	Nombre de réunions	Nombre de participants	Montant unitaire de l'aide	Montant de l'aide
Coordination régionale	Coordination et animation de l'ensemble des structures et des partenaires sur l'installation et la transmission	Cartographie des actions mises en œuvre, Faire l'analyse de l'efficacité des actions, Concertation sur la répartition financière des actions, Réunions pour échanger et partager les expériences sur les outils. Harmoniser la communication sur le parcours à l'installation et la transmission. Mise en place d'un site internet, de réseaux sociaux et d'un carnet de route incluant tous les partenaires et les structures agréées Diffusion de l'ensemble des informations des partenaires et des structures agréées Nombre de structures coordonnées, de sessions de formation, de réunions Documents produits et rapport d'activité			Plafonné à 20 000 €	
	Élaboration de l'observatoire régional de la transmission/installation	Élaboration, adaptation, alimentation d'un tableau de bord Supports réalisés et diffusés annuellement			Plafonné à 30 000 €/an	
	Coordination des structures départementales ou infra-régionales au sein d'un même réseau par une entité régionale	Nombre de structures ou de départements coordonnés Rapport d'activité, nombre de sessions de formation, nombre de réunions, documents de coordination produits			1 000€/département ou structures infra-régionales coordonnées	
MONTANT TOTAL DE L'AIDE SOLlicitÉE						

Observations éventuelles

Coordonnées du chef de projet (si différentes des coordonnées de la personne à contacter)

Nom: _____ ; Prénom : _____



: | | | | | | | | | | | | | | | |

Fixe



: | | | | | | | | | | | | | | | |

Mobile

Mél : _____

Coordonnées des partenaires associés au chef de projet (le cas échéant)

	Raison sociale	N° SIRET	Nom/Prénom du représentant légal	Nom/Prénom du responsable de l'action	Rôle de partenaire
Partenaire (...)					
Partenaire (...)					
Partenaire (...)					
Partenaire (...)					

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES ACTIONS

DEPENSES PAR ACTION		RECETTES	
Type d'actions éligibles	Coût de l'action en euros (HT €)	Financeurs sollicités	Montant en euros (HT €)
	____ ____ ____	État/Région	____ ____ ____
	____ ____ ____	Département	____ ____ ____
	____ ____ ____	Autre (préciser)	____ ____ ____
	____ ____ ____	Autre (préciser)	____ ____ ____
	____ ____ ____		
	____ ____ ____		
	____ ____ ____	Sous-total financeurs publics (1)	____ ____ ____
	____ ____ ____	Participation du secteur privé (préciser)	____ ____ ____
	____ ____ ____	Auto - financement	____ ____ ____
Dépenses totales pour les actions	____ ____ ____	TOTAL général = coût du projet	____ ____ ____

(1) Attention, la somme des financements publics ne doit pas dépasser 80 % du montant des dépenses totales pour les actions éligibles.

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (veuillez cocher les cases nécessaires)

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- ☐ Que je n'ai pas sollicité pour le même projet une aide autre que celles indiquées sur la présente demande d'aide,
- ☐ Que les renseignements fournis dans cette demande et dans les pièces jointes sont exacts,

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- ☐ A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 5 années,
- ☐ A informer la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure ou du projet,
- ☐ A permettre et faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 5 années,

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (SUITE) (veuillez cocher les cases nécessaires)

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrais rembourser les sommes que j'ai perçues, majorées d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- ☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas ⁽²⁾

L'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention concernant votre structure.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales

Fait à _____ ; le ____/____/____

Fonction et signature du demandeur avec le cachet de l'entreprise :
(du gérant en cas de formes sociétaires)

PIÈCES À FOURNIR

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DRAAF/CR
La présente demande d'aide complétée et signée	Tous	☐	
Relevé d'identité bancaire ⁽¹⁾	Tous Rib de moins de trois mois au nom de l'organisme bénéficiant de l'aide	☐	☐
Convention de partenariat	Tous en cas de projet porté par un chef de file en partenariat avec d'autres structures	☐	☐
Document attestant la capacité du représentant légal et la délégation éventuelle de signature	Tous	☐	☐
Pour les associations : - copie des statuts signés - copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture - dernier bilan financier et comptes-rendus approuvés	Tous	☐	☐

⁽¹⁾ Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DRAAF ou du CR NA à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.